



Paris, le 18 Novembre 2013.

1^{er} COMITE DE SUIVI DU PROTOCOLE du 12 Novembre Mesures Ouvriers d'Etat

➤ Indemnitaires :

La modification de l'arrêté permettant la revalorisation de la prime de technicité (30 € au 01/01/2013) n'était pas à l'ordre du jour de ce comité de suivi. L'administration voulait présenter le texte à la prochaine réunion du mois de février 2014.

FO est intervenu pour demander qu'un projet d'arrêté soit envoyé rapidement au budget pour accord. Suite à notre intervention, l'administration s'est engagée à nous envoyer rapidement un projet d'arrêté. Après accord de la Fonction Publique et du Budget, le texte passera en CT DGAC avant parution au Journal Officiel.

➤ GT Protocolaires :

Quatre GT concernent directement les ouvriers : SIGP (informatique de gestion), logistique, déroulement de carrière et avancements, fermeture des garages automobiles.

Le mandat du GT sur le Système d'Information de Gestion et de Pilotage (SIGP) porte sur :

- Faire un état des lieux sur les tâches et les métiers exercés, les effectifs et compétences et leur localisation dans l'organisation actuelle.
- Proposer des parcours de carrière en reconnaissant les différents niveaux d'expertise et les formations nécessaires. Constituer un référentiel avec des fiches métier.
- Proposer un dimensionnement et une amélioration du mode de fonctionnement entre la DSI et les autres Directions en tenant compte des activités nationales et régionales.

Le GT sera animé par Yves SAGNIER de la DSI, avec des représentants des autres directions et les organisations syndicales signataires du protocole.

Les mandats des autres GT seront présentés à la prochaine réunion du comité de suivi.

➤ Autres actions :

Recrutements Ouvriers => Une nouvelle fois, FO a demandé à la DGAC d'intervenir auprès du ministère pour obtenir en 2014 des recrutements d'Ouvriers. Le Secrétaire Général a reconnu qu'aucune discussion n'était engagée au niveau interministériel pour un nouveau statut. Il a accepté de faire des demandes pour 2014 suite à la CICAVE-O de fin d'année, et a proposé qu'on réfléchisse début 2014 au niveau DGAC sur le pourtour d'un nouveau statut.

Simplification gestion => FO a refusé d'appliquer dès 2013 la diminution du nombre de CAO (une par Direction) car les représentants sont élus et non désignés. FO et la CGT ont proposé d'attendre les élections de fin 2014. La CFDT demande une application immédiate.

Création de l'INCO => Instance de concertation non paritaire qui remplacera la CPO. Les décisions issues de l'INCO devront être validées en CT DGAC.

Mobilité => Actualiser la circulaire sur les postes à recouvrement.

L'administration a proposé d'organiser une réunion en fin d'année sur ces différents points pour permettre de préparer le prochain comité de suivi qui lancera certains de ces travaux.

